

CASIERS

Près de 50 casiers sont disponibles pour les usagers qui voudraient garder leurs effets personnels en lieu plus sécuritaire pendant leur travail en bibliothèque. L'usager doit s'adresser au Service du prêt pour obtenir la clé d'un casier.

Il est possible d'emprunter un casier pour la journée moyennant un dépôt de 2\$ et en laissant sa carte étudiante ou d'usager au Service du prêt. L'usager doit retourner la clé au Service du prêt en fin de journée afin de récupérer sa carte et son dépôt.

Il est également possible d'emprunter un casier pour la durée d'un semestre au coût de 10\$ en s'adressant au Service du prêt. Les prêts de casiers semestriels suivront le calendrier universitaire, c'est-à-dire de septembre à décembre, janvier à avril, et mai à août. L'usager est responsable de retourner la clé du casier au Service du prêt à la fin du semestre.

À la fermeture de la bibliothèque ou à la fin du semestre, selon le type de prêt, les objets laissés ou oubliés dans les casiers seront enlevés et conservés au Service du prêt pour une période de temps limitée.

Un frais de 5 \$ sera imposé pour toute clé non remise au Service du prêt.

La Bibliothèque Champlain n'assume aucune responsabilité pour la sécurité des items qui sont placés dans les casiers.